

Règlement de l'Appel à Projets

Rencontres Auteurs Producteurs 2019 par L'Accroche Scénaristes

L'Accroche Scénaristes lance un Appel à Projets en vue de l'organisation d'une rencontre entre auteurs et producteurs de la région. Cet appel s'adresse à tout auteur auvergne-rhônealpins en recherche de production pour un projet de court-métrage.

1. ADMISSIBILITÉ

Les candidatures sont réservées uniquement aux projets de courts-métrages de fiction en prise de vue réelle.

Les candidats seront jugés sur quatre éléments :

- Le scénario du court-métrage (30 pages maximum)
- Le synopsis (1 page)
- Un pitch vidéo de deux minutes maximum
- La note d'intention du projet (1 à 2 pages)

Le candidat assure être résident de la région Auvergne-Rhône-Alpes et être l'auteur du projet (ainsi que posséder l'accord du ou des éventuels co-auteurs du projet pour participer à cet événement), ou avoir obtenu les droits en cas d'adaptation.

Seuls les formulaires complets et respectant ce règlement seront pris en compte.

L'adhésion à L'Accroche Scénaristes est obligatoire pour être candidat.

Une seule candidature par auteur est autorisée.

Le projet ne doit pas être déjà soutenu par un producteur.

Le tournage du projet ne doit pas avoir eu lieu ou avoir commencé.

Le scénario doit être mis en page de façon conventionnelle, aérée et lisible, en police de caractère 12 minimum, sous peine d'être refusé.

2. INSCRIPTION DU PROJET

Pour participer à cet appel à projets, les auteurs doivent :

1. Adhérer à L'Accroche Scénaristes pour la saison 2019-2020.
2. Envoyer un mail contenant le dossier de candidature à contact@laccroche-scenaristes.com avec pour objet "Rencontres Auteurs Producteurs - *Nom Prénom*". Les mentions "Nom Prénom" doivent être remplacées par ceux de l'auteur.

Le mail doit comprendre trois fichiers joints :

- Le formulaire d'inscription rempli et renommé : "FormulaireRAP2019_*NomPrénom*". Les mentions "Nom Prénom" doivent être remplacées par ceux de l'auteur.
- Un justificatif de domicile.
- Un fichier PDF nommé "DossierRAP2019_*NomPrénom*". Les mentions "Nom Prénom" remplacées par ceux de l'auteur. Ce fichier doit contenir dans l'ordre :
 - Une page de garde
 - Le synopsis d'une page maximum du projet
 - Le scénario du court-métrage (30 pages maximum)
 - La note d'intention du projet (1 à 2 pages)

Toute candidature doit être envoyée avant le 22 septembre 2019 minuit, délai de rigueur.
Toute candidature ne respectant pas ces demandes ne sera pas acceptée.

3. CALENDRIER

22 septembre 2019 : date limite d'inscription

4 novembre 2019 (sous réserve) : annonce des projets sélectionnés

22 novembre 2019 (en journée) : rencontres avec les producteurs

4. MODALITÉS DE SÉLECTION

Après réception, les projets seront étudiés par un comité de sélection. Ce dernier désignera les projets retenus pour les Rencontres Auteurs Producteurs du vendredi 22 novembre. Les réponses seront données le 4 novembre 2019 (date sous réserve).

Les décisions du comité sont sans appel et n'ont pas à être justifiées.

En participant à cet Appel à Projets, chaque candidat sélectionné autorise la diffusion de son dossier de candidature dans un cadre privé par L'Accroche Scénaristes.

5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES RENCONTRES

Les Rencontres Auteurs Producteurs auront lieu le vendredi 22 novembre 2019 après-midi. Elles auront lieu au Pôle PIXEL, à Villeurbanne.

En amont des Rencontres Auteurs Producteurs, chaque auteur sélectionné sera convié à une séance de "Coaching Pitch" afin de perfectionner son pitch et retravailler au mieux son vidéo-pitch. Chaque auteur sélectionné s'engage à être présent à ce coaching.

Chaque auteur sélectionné s'engage à être présent aux Rencontres Auteurs Producteurs. Dans un premier temps, les pitches vidéos seront diffusés au public de producteurs et invités, suivis de trois minutes de questions à l'auteur posé par un animateur. Ensuite les auteurs et les producteurs se verront dans le cadre de rendez-vous individuels de 15 minutes chacun. Tous les producteurs ne rencontreront pas tous les auteurs et donc tous les auteurs ne rencontreront pas tous les producteurs présents sur place.

Il n'y aura aucune prise en charge, que ce soit de trajet, de restauration, ou d'hébergement pour les auteurs sélectionnés.

Dans le cas d'une co-écriture, deux auteurs maximum par projet pourront participer à cet événement.

Une liste des producteurs présents sera fournie aux candidats avant la rencontre. Les auteurs sélectionnés s'engagent à en prendre connaissance a minima et si possible à visionner la filmographie de producteurs présents.

En cas d'indisponibilité, l'auteur s'engage à prévenir L'Accroche Scénaristes le plus tôt possible en envoyant un mail à contact@laccroche-scenaristes.com. L'auteur ne prévenant pas de son absence ou ne la justifiant pas, se verra dans l'impossibilité de participer aux autres appels à projets organisés par L'Accroche Scénaristes.

6. PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE L'ACCROCHE SCÉNARISTES

Un auteur ne pouvant venir à la rencontre ne pourra en aucun cas demander à L'Accroche Scénaristes d'organiser une rencontre avec les producteurs un autre jour.

L'intervention de L'Accroche Scénaristes se limite à l'organisation des rencontres du 23 novembre 2019. L'Accroche Scénaristes n'assurera pas le suivi de contact après rendez-vous avec les producteurs : un auteur ne pourra demander à L'Accroche Scénaristes de recontacter les producteurs en cas de non retour sur ses projets. Elle ne transmettra pas non plus les coordonnées des producteurs aux auteurs.

